



Conseil Interrégional du Cheval
de Nord Pas-de-Calais / Picardie

Etude socio-économique de la filière

Rapport final

Novembre 2003

Sommaire

1. Introduction méthodologique	3
1.1. La commande	3
1.2. Les objectifs de l'étude	3
1.3. La méthodologie adoptée	3
2. Synthèse générale	5
2.1. Principaux ratios socioéconomiques	5
2.2. Synoptique chiffrée de la filière cheval Picardie – Nord Pas de Calais	9
3. Eléments économiques	10
3.1. Activités et statuts juridiques des unités économiques	10
3.2. Cheptel équin	17
3.3. Infrastructures	22
3.4. Chiffre d'affaires, coûts et résultat	25
3.5. Environnement institutionnel	32
4. Ressources humaines	34
4.1. Profil de l'entrepreneur	34
4.2. Effectifs employés	35
4.3. Ratios socio-économiques	38
5. Prospective	42
5.1. Evolution prévisible à court et moyen terme	42
5.2. Projets des unités économiques de la filière	44
5.3. Attentes et besoins	46

1. Introduction méthodologique

1.1. La commande

Dans la perspective et l'urgence de rédiger un schéma directeur pour la filière équine au niveau interrégional, le CIC Picardie Nord-Pas-de-Calais a besoin de finaliser le plan d'étude entamé depuis 2001, de rassembler les résultats déjà obtenus, d'une part de procéder à une étude complémentaire quantitative et qualitative, et d'autre part, de mener une réflexion sur les projets en cours dans les sous-filières. L'ensemble des données doit être produit d'ici la fin du mois d'août de façon à rédiger le schéma directeur en septembre 2003.

1.2. Les objectifs de l'étude

- Fournir les éléments complémentaires à l'inventaire de l'existant fourni par les haras pour quantifier les flux financiers qui circulent au sein de la filière cheval par département, par région et pour l'interrégion afin de pouvoir objectiver les intérêts économiques des différents métiers.
- Qualifier toutes les branches d'activité de la filière équine et déterminer les typologies des chefs d'entreprise et des entreprises de la filière, pour nourrir les réflexions et choix de CIC en matière de prospective (emploi, formations...).

1.3. La méthodologie adoptée

L'objectif est d'avoir les éléments pour produire le schéma directeur en septembre. L'inventaire de l'existant et l'audit d'image interne et externe donnent des informations qui doivent être complétées.

Pour ce qui concerne la finalisation de l'inventaire de l'existant, le principe était de recueillir les données financières produites par l'Administration des Finances pour évaluer les masses financières et les grands ratios économiques. L'enquête par courrier s'est avérée plus riche du fait du bon taux de retour, aussi des ratios financiers peuvent en être extraits des résultats.

Il convient d'étayer cette approche macroéconomique par une étude plus qualitative des différents métiers de la filière de façon à mieux connaître les entreprises et les hommes de la filière et mieux déterminer les enjeux socio-économiques de la filière et des sous-filières.

Pour mener à bien cette étude, dans le délai imparti, le CIC a été mis à contribution tout au long de sa réalisation. En particulier, l'organisation de l'enquête par courrier a été mise en œuvre par le CIC et POLLEN Conseil a effectué la saisie et le traitement des questionnaires retournés.

→ voir A. Questionnaire et retours du mailing

L'enquête qualitative a été menée en entretiens en face-à-face auprès d'un panel de 50 acteurs professionnels de la filière selon les critères de choix décidés par le comité de pilotage, sur la période allant du 20 juillet au 15 août 2003. Le CIC a fourni une liste de professionnels dans les différentes catégories, POLLEN Conseil a assuré la prise de rendez-vous, la réalisation des entretiens en face-à-face et le traitement des données recueillies.

→ voir C. Liste des personnes enquêtées

En ce qui concerne, l'exploitation des données fournies par la DGI, les données obtenues sont extraites d'une base de données compilant des informations issues des différents documents fiscaux (surtout déclarations de revenu et de TVA.).

La procédure a consisté à obtenir les coordonnées des entreprises correspondant à une sélection de code APE sur les deux régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais. À partir de ces listes, ont été sélectionnés les établissements a priori une activité équine prépondérante (avec un minimum de 11 établissements par code pour respecter la confidentialité statistique).

Les services des impôts ont fourni alors, sur la base de cette sélection et par code APE, une série de données 'anonymisées'.

→ voir B. Exploitation des données de la DGI

Les autres sources d'information utilisées dans le rapport sont :

- les résultats de l'étude chiffrée des haras sur la filière interrégionale (2003),
- le rapport annuel 2002 de l'Observatoire social de l'AFASEL,
- l'enquête sur les centres équestres de la somme.

Le présent rapport final consiste en une présentation générale des données au niveau interrégional avec exploitation des ratios économiques, en particulier pour chiffrer globalement les principaux constituants de la filière du cheval.

Les données analysées au niveau des différentes activités de la filière sont présentées dans l'annexe.

2. Synthèse générale

2.1. Principaux ratios socioéconomiques

La filière se décompose selon une orientation principale dans l'activité et le type d'équidé. Une estimation globale du nombre de particuliers ou d'entreprises ayant un ou plusieurs équidés donne un chiffre global de 5.000 pour l'interrégion.

L'enquête prend comme base d'extrapolation le nombre de 3.650 unités économiques dont la moyenne du nombre d'équidés est de 8,8 équidés.

→ 3.1.1. Définition des activités p.9

Répartition des unités économiques	Nord	Pas de Calais	Nord Pas de Calais	Aisne	Oise	Somme	Picardie	Inter-région
Filière courses	6%	7%	14%	2%	5%	4%	11%	25%
Élevage équidés loisirs et sports	13%	11%	24%	5%	4%	6%	15%	39%
Centres équestres	9%	7%	16%	6%	5%	3%	14%	30%
Autres / Transversaux	1%	2%	3%	1%	2%	0%	3%	6%
TOTAL unités économiques	30%	27%	57%	15%	16%	13%	43%	100%

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

Ces unités économiques sont le plus souvent des activités secondaires, l'activité passion de pluriactifs. L'entreprise est le plus souvent en nom propre, les sociétés ne représentant que 7% du total.

→ 3.1.2. Statut de l'entreprise et l'entrepreneur - p.12

La taille du cheptel est très variée et en moyenne de 8,8 équidés, toutes races et catégories confondues. Les équidés présents dans les unités économiques sont en propriété à 67%.

L'effectif global des équidés pour l'interrégion est estimé à 32.000 équidés par la Direction Régionale de l'Agriculture (SCEES- DRAF) en incluant tous les chevaux des exploitations agricoles, mais aussi hors exploitations agricoles.

La moitié des équidés se trouvent dans les unités économiques principalement orientées sur l'élevage.

La sous-filière des chevaux de selles et poneys pour le loisir, le sport et le tourisme accueillerait 69% des équidés, entre l'élevage et les centres équestres, soit quelque 22.200 équidés.

→ 3.2.1. Estimation de l'effectif d'équidés – p. 16

Répartition du cheptel équidés	Nord	Pas de Calais	Nord Pas de Calais	Aisne	Oise	Somme	Picardie	Inter-région
TOTAL cheptel équidés	30%	27%	57%	15%	16%	13%	43%	100%

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

Les races sont variées dans les unités économiques avec une prépondérance le Selle français, le Poneys et le Trot français. Les races de chevaux lourds sont présentes au –delà de la sous-filière des unités spécialisées dans les chevaux lourds.

→ 3.2.2. Races des équidés présents dans les unités économiques - p. 18

Le Nord/Pas-de-Calais accueillerait entre 53 et 57% des équidés soit légèrement plus que la Picardie.

→ 3.2.3. Répartition géographique - p. 19

La surface moyenne est de 10,8 hectares est utilisée essentiellement en pacage et pâture. Les parcelles sont le plus souvent en location. La surface totale peut être extrapolée à 38.000 hectares sur la base du cheptel global de 32.000 équidés. Les élevages utiliseraient 72% de la superficie agricole affectée à l'activité du cheval.

→ 3.3.1. Surface agricole utilisée - p. 21

Les améliorations foncières portent pour l'essentiel sur les carrières et les manèges.

→ 3.3.2. Les investissements d'infrastructure - p. 24

Un chiffre d'affaires moyen apparaît de 36.375 euros avec des différences fortes selon les activités, entre les types de chevaux, entre l'élevage et l'utilisation.

Le poids économique de la filière serait d'environ 135 millions euros sur la base de 3.650 unités économiques pour l'interrégion. La réalité est sans doute plus proche de 150 millions d'euros sans compter le chiffre d'affaires des fournisseurs et prestataires transversaux pour éviter les doubles comptes, mais en intégrant l'activité des hippodromes (hors paris mutuels). Les recettes les plus importantes seraient les ventes de services (centres équestres notamment).

CA en millions d'euros	Nord	Pas de Calais	Nord Pas de Calais	Aisne	Oise	Somme	Picardie	Inter-région
Filière courses	6	12	18	4	14	5	23	41
Elevage équidés loisirs et sports	9	7	16	3	3	4	10	26
Centres équestres	26	19	45	17	14	7	39	83
TOTAL	41	38	79	25	31	16	71	150

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

→ 3.4.1. Chiffre d'affaires de la filière interrégionale - p. 24

La structure des coûts varie fortement d'une sous-filière à l'autre, d'une activité à l'autre. Tout comme le chiffre d'affaires. La masse salariale représente 30% du chiffre d'affaires. En déduisant du chiffre d'affaires, les coûts directs, la masse salariale et les autres charges, on obtient un résultat faible de 2.878 euros par unité économique, qui est plus souvent négatif que positif. Les répondants sont d'ailleurs 2 fois plus nombreux à se déclarer déficitaires (40%) que bénéficiaires (20%).

→ 3.4.2. La valeur ajoutée et les coûts - p. 27

Les Haras Nationaux sont cités naturellement en tout premier lieu. Les associations professionnelles, le FFE ou la CRE sont cités ensuite.

→ 3.5. Environnement institutionnel - p. 31

Les responsables des unités économiques appelés ici les entrepreneurs, ont en moyenne 46 ans et si le niveau de formation initial est élevé, rares sont les diplômés professionnels spécialisés dans le cheval.

→ 4.1. Profil de l'entrepreneur - p. 32

La moyenne des effectifs salariés est de 1,05 salarié par unité économique, variant fortement selon les activités.

L'âge moyen des salariés est calculé à 32 ans et deux tiers ont moins de 35 ans.

43% des salariés sont des femmes, fortement présentes dans les centres équestres et beaucoup moins dans les écuries de courses.

La qualification professionnelle est faible et 73% des salariés ont au plus le niveau Bac.

→ 4.2.1 Effectif salarié - p. 33

Dans plus de la moitié des unités économiques, la famille participe aux travaux. La main d'œuvre bénévole est une réalité courante tout particulièrement dans les centres équestres.

→ 4.2.2. La main d'œuvre familiale et bénévole - p. 35

Des ratios économiques peuvent être dégagés qui montrent la variation des effectifs selon les activités. Le chiffre d'affaires par effectif employé (salariés et entrepreneurs) est de 16.418 euros, pour une moyenne de 4,0 équidés.

L'extrapolation sur la base de 32.000 équidés donne un effectif global employé d'au moins 8.000 dont près de 4.000 salariés.

→ 4.3. Ratios socio-économiques - p. 36

Les acteurs voient l'évolution de l'activité de la filière à la hausse. Le différentiel entre les prévisions à la croissance ou à la décroissance est relativement élevé, plus de 20% des répondants, score que l'on retrouve dans les secteurs d'activité globalement en croissance.

Les trois facteurs d'évolution principalement cités sont concourants et liés : l'accession à l'activité cheval de plus en plus ouvert à l'ensemble de la population, aux urbains en particulier dans des activités de loisirs ou de sport.

Viennent ensuite une série de facteurs d'évolution particulièrement intéressants, car ils sont du ressort direct des entrepreneurs et des organisations professionnelles : amélioration génétique des chevaux produits, amélioration des infrastructures et de l'accueil du public, amélioration de la commercialisation et de la communication.

→ 5.1. Évolution prévisible à court et moyen terme - p. 40

L'évolution des activités en ce qui concerne les unités économiques est également plutôt optimiste. L'extrapolation des intentions de développement indique un accroissement du cheptel d'environ 2.400 équidés (chevaux de selles pour le loisir, sports et loisirs) ainsi qu'une création nette de 350 emplois salariés.

→ 5.2. Projets des unités économiques de la filière - p. 42

Les attentes et besoins exprimés sont nombreux. Les besoins exprimés sont évidemment différents selon le type d'activité.

La première attente est en matière de commercialisation complétée par des besoins d'aide à la communication et à l'établissement de nouveaux contacts.

La deuxième attente est souvent citée également dans les entretiens qualitatifs : que le système fiscal (et social) soit plus favorable, pour exploiter, pour vendre, pour investir.

L'amélioration des structures, l'investissement et la construction de nouvelles infrastructures viennent ensuite fortement sous trois attentes/besoins.

→ 5.3. Attentes et besoins - p. 44

2.2. Synoptique chiffrée de la filière cheval Picardie – Nord Pas de Calais

Données de l'enquête CIC – POLLEN Conseil – 2003

Les données sont extrapolées sur la base d'un cheptel estimé de 32.000 équidés.

Elles sont arrondies à la cinquantaine la plus proche.

Activité	Cheptel équidés	Surface agricole dédiée au cheval	Unités économiques	Emplois entrepreneurs	Emplois salariés	Chiffre d'affaires Millions d'euros
Eleveurs de chevaux pour les courses	5.000	12.900	675	750	175	20 ME
Entraîneurs de chevaux pour les courses (*)	2.050 (*)	2.150	200	250	675	12 ME
Eleveurs de chevaux de selles et poneys	9.100	12.700	1.050	1.125	400	20 ME
Centres équestres	12.800	7.850	1.100	1.325	1.925	82 ME
Eleveurs et utilisateurs de chevaux lourds	2.100	2.000	400	425	125	2 ME
Sociétés de courses et hippodromes	-	-	11 hippodromes	100 permanents au moins 500 occasionnels		25 ME
Prestataires (**)	1.000	750	225	375	550	-
TOTAL	32.000	38.350	3.650	5.500	5.550	150 ME

(*) le nombre de chevaux dans les écuries de courses est certainement plus important (près de 2.600 rien que sur le pôle de Chantilly). L'option adoptée est de garder la cohérence générale du calcul d'extrapolation et pour cela conserver un effectif de chevaux sous-estimé dans cette catégorie. Cela permet également d'éviter les doubles comptes, puisque les éleveurs et propriétaires de chevaux de courses mettent en pension leurs chevaux dans les écuries de courses.

(**) les prestataires de la filière sont assurés de multiples activités : transporteur de chevaux, maréchal-ferrant, forgeron, charron, sellerie artisanale, vétérinaire, alimentation animale ; l'enquête n'a pas intégré tous les prestataires. Les données présentées ici sont jugées inférieures à la réalité. Le chiffre d'affaires des prestataires n'est pas compté pour éviter les doubles comptes.

3. Éléments économiques

3.1. Activités et statuts juridiques des unités économiques

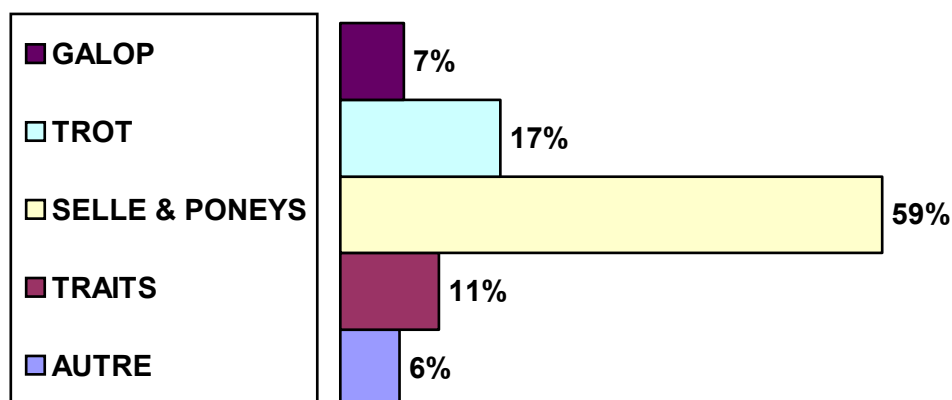
3.1.1. Définition des activités

Les activités de la filière cheval se décomposent selon la destination des équidés. Les unités économiques peuvent avoir un cheptel varié où se côtoient plusieurs races et espèces d'équidés, néanmoins des orientations principales sont très marquées selon quatre catégories d'équidés :

- les chevaux pour les courses au galop ou au trot
- les chevaux de selle et de poneys pour le sport et le loisir
- les chevaux lourds aux multiples destinations

Sauf pour les chevaux lourds, il est également possible de distinguer entre les éleveurs et les valorisateurs ou utilisateurs des chevaux (entraîneurs ou centres équestres pour l'essentiel). La distinction entre éleveur et entraîneur en ce qui concerne les chevaux pour les courses au trot est souvent floue, car assez souvent les éleveurs entraînent leurs chevaux. Elle est beaucoup plus nette pour les chevaux de courses au galop ou pour les chevaux de selles et poneys.

Une catégorie originale est constituée par les unités économiques dont l'activité principale n'est ni l'élevage, ni l'utilisation du cheval, mais les différentes prestations de service, d'artisanat ou de commerce liés au cheval et aux activités associées : vétérinaires, dentistes, maréchal-ferrant, selleries... Tous les acteurs économiques pouvant être concernés par cette définition n'ont pas été interrogés. Seuls sont identifiés dans l'enquête ceux qui sont connus par ailleurs comme propriétaire, éventuellement éleveur le plus souvent utilisateur d'équidés. Il semblerait que cela soit un phénomène courant pour cette filière où la passion du cheval est souvent la motivation première de l'entreprise, c'est pourquoi nous prendrons comme référence ces unités économiques identifiées dans la catégorie « autre » pour estimer l'importance socio-économique des prestataires de la filière, sachant que les extrapolations des volumes globaux seront de fait toujours sous-estimées.



Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

L'appartenance à une catégorie correspond au cheptel équin et à sa destination. Les catégories Trot et Galop sont assez homogènes. En revanche la catégorie Selle & Poney correspond à des cheptels équins qui peuvent être divers et non homogènes, dans lesquels peuvent se côtoyer des races et équidés différents. Notons que les ânes ont été classés dans cette catégorie, d'autant qu'il est rare de voir des exploitations avec seulement des ânes. La catégorie 'trait' correspond a priori aux cheptels dans lesquels la proportion de chevaux lourds est dominante.

Catégorie des unités économiques	Questionnaires	Répartition	Extrapolation (*)
Eleveurs	245	58,2%	2 125
dont Galop	20	4,8%	175
dont Trot	59	14,0%	500
dont Selles & Poneys	121	28,7%	1 050
dont Chevaux Lourds	45	10,7%	400
Valorisateurs et Utilisateurs	149	35,4%	1 300
dont Galop	9	2,1%	75
dont Trot	14	3,3%	125
dont Selles & Poneys	126	29,9%	1 100
Autres / Transversaux	27	6,4%	225
TOTAL toutes catégories	421	100,0%	3 650

Total Galop	29	6,9%	250
Total Trot	73	17,3%	625
Total Selles et Poneys	247	58,7%	2150
Total Chevaux Lourds	45	10,7%	400

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

Nous verrons plus avant, en 3.1.2, que le nombre moyen de 8,8 chevaux par unité économique.

Compte tenu du cheptel estimé de 32.000 équidés pour l'interrégion, le nombre d'unités économiques de la filière peut être extrapolé à environ 3.650 unités économiques.

- filière chevaux pour la course de galop : 250 unités économiques (7%)
- filière chevaux pour la course de trot : 625 u.e. (17%)
- filière chevaux de selles et poneys pour le loisir, le sport et le tourisme : 2.150 u.e. (59%)
- filière chevaux lourds : 400 u.e. (11%)
- autres prestataires : au moins 225 u.e. (6%)

Par ailleurs, le nombre de 2.700 éleveurs est légèrement supérieur aux effectifs retenus par le SIRE qui décompte 2.400 professionnels dans l'interrégion. Il reste toutefois dans le même ordre de grandeur.

Les données de l'OESC

4.600 exploitations agricoles dont (source SCEES 2002)	154 élevages courses galop (source SIRE 2002)
	488 élevages courses trot (source SIRE 2002)
	914 élevages selles (source SIRE 2002)
	390 élevages poney (source SIRE 2002)
	451 élevages trait (source SIRE 2002)
	et environ 2.200 non répertoriés par le SIRE

sources SCEES 2002 et SIRE 2002

Les données du SCESS donnent un nombre d'exploitations agricoles ayant des chevaux d'environ 4.600. Ce décompte a été fait lors du recensement général agricole qui s'étend à toute la population ayant un minimum de surface agricole et/ou des animaux sans pour autant être enregistrées en tant qu'exploitant agricole. Il est certainement encore inférieur à la réalité du fait de la non-déclaration de certains de leur possession de chevaux possédés à titre privé. On pourrait estimer le nombre

total des particuliers ou de professionnels ayant un ou plusieurs équidés, à plus de 5.000 au niveau de l'interrégion.

Nous prenons néanmoins comme base de travail, en particulier pour maintenir une cohérence dans les extrapolations issues des données de l'enquête, le chiffre de 3.650 unités économiques pour les extrapolations, car elles représentent certainement l'essentiel de l'activité équine, tant en chiffre d'affaires, qu'en cheptel équin ou effectifs employés.

10. Département	Effectifs	%	Extrapolation
Non réponse	6		
NORD	125	30,1%	1 100
PAS DE CALAIS	112	27,0%	1.000
Nord – Pas-de-Calais	237	57,1%	2.100
AISNE	61	14,7%	500
OISE (*)	62	14,9%	550
SOMME	55	13,3%	500
Picardie (*)	178	42,9%	1.550
Total Interrégion	415	100,0%	3650

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

18. ACTIVITE PRINCIPALE EQUINE	Effectifs	%
Non réponse	0	0
Elevage	232	55%
Valorisation	32	8%
Utilisation	130	31%
Transversal	27	6%
Total	421	100%

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

Il n'a pas toujours été aisé pour les répondants de se placer en 'valorisation' ou 'utilisation'. De plus, les éleveurs ayant développé d'autres activités comme l'entraînement, la compétition ou des activités liées aux loisirs ou au tourisme, ont eu des difficultés à choisir la case.

Nous en avons conclu pour l'analyse des données de regrouper valorisation et élevage, de façon à retrouver les catégories de l'analyse qualitative ou encore les données statistiques.

Nous obtenons ainsi un décomposé des types 'unités économiques comme suit :

- éleveurs de chevaux pour les courses de galop : plat et obstacle : 5%
- éleveurs de chevaux pour les courses de trot : 14%

- éleveurs de chevaux de selles et de poneys pour le loisir, le sport et le tourisme : 29%
- éleveurs et utilisateurs de chevaux lourds : 11%
- valorisateurs et utilisateurs de chevaux pour les courses de galop (entraîneurs de galop): 2%
- valorisateurs et utilisateurs de chevaux pour les courses de trot (les entraîneurs de trot): 3%
- utilisateurs de chevaux de selles et poneys pour le loisir, le sport ou le tourisme, (les centres équestres, les cavaliers sportifs...) : 30%
- autres (activités transversales, prestataires) : 6%

3.1.2. Statut de l'entreprise et l'entrepreneur

L'activité liée au cheval n'est pas souvent l'activité professionnelle principale pour le responsable de l'unité économique. **Seuls 30% ont une activité principale liée au cheval.**

12. Profession principale de l'entrepreneur	Effectifs	%
Non réponse	10	2,4%
Profession liée aux chevaux	124	29,5%
Agriculteur	99	23,5%
Inactifs, retraités	37	8,8%
Cadres	42	10,0%
Ouvriers	20	4,8%
patrons industries / commerces.	15	3,6%
professions intermédiaires	16	3,8%
recherche d'emploi	5	1,2%
Elèves ,étudiants	3	0,7%
Autres	50	11,9%
Total	421	100,0%

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

Les pluriactifs représentent presque 36% des répondants, et 70% en y incluant les agriculteurs qui, vraisemblablement comme les autres, ne pourraient pas vivre de leur seule activité cheval.

La part de l'activité équine n'est d'ailleurs supérieure à 60% de l'activité totale de l'exploitation ou de l'entreprise, que pour 34% des cas.

13. Quelle est la part de l'activité équine dans la totalité de l'exploitation ou de l'entreprise	Effectifs	%
Non réponse	46	10,9%
10% et moins	172	40,9%
de 10% à 30%	37	8,8%
de 30% à 60%	22	5,2%
60% et plus	144	34,2%
Total	421	100,0%

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

Les pluriactifs autres qu'agriculteurs ou vétérinaires pour lesquels l'activité équine est intégrée dans l'entreprise, ont été en difficulté pour répondre à cette question. Ils ont pu répondre 60% et plus même si l'activité équine est très secondaire comparée à l'activité principale ; mais ils ont pu tout aussi bien répondre 10% et moins.

En revanche les agriculteurs, les personnes ayant une activité principale liée au cheval mais aussi les retraités, les inactifs soit 62% des répondants ont pu répondre sans ambiguïté.

On peut toutefois dire que pour plus de la moitié des répondants, l'activité liée au cheval est minoritaire à très marginale.

Beaucoup d'exploitations en nom propre qui sont des exploitations agricoles pour les élevages, mais pas seulement et des exploitations individuelles non agricoles pour les autres.

3. Statut juridique :	Effectifs	%
Non réponse	5	1,2%
SA	3	0,7%
SARL	18	4,3%
EURL	8	1,9%
Nom Propre	291	69,1%
Association	43	10,2%
Autres	53	12,6%
Total	421	100,0%

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

La catégorie « autres » correspond aux activités sujettes à une réglementation particulière et à un agrément ou licence professionnelle : les vétérinaires et dentistes, mais aussi des entraîneurs ou sportifs de haut niveau, certains s'étant néanmoins déclarés dans la catégorie « nom propre ».

5. Statut fiscal	Effectifs	%
Non réponse	89	21,1%
Agricole	171	40,6%
Simplifié	55	13,1%
BIC	43	10,2%
BNC	63	15,0%
Total	421	100,0%

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

Le statut fiscal agricole est dominant, mais loin d'être exclusif. Les réponses variées reflètent la diversité des origines et des statuts des entrepreneurs de la filière.

6. Statut social	Effectifs	%
Non réponse	63	15,0%
MSA	240	57,0%
URSSAF	69	16,4%
Autres	49	11,6%
Total	421	100,0%

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

Les personnes non-employeurs et dont l'activité équine ne justifie pas d'être déclaré à ce titre, n'ont pas su répondre ou ont répondu 'autres'.

3.2. Cheptel équin

3.2.1. Estimation du nombre d'équidés par unité économique

La taille du cheptel équin est très variée. Les équidés peuvent en propriété ou en pension. Notons que 58% des unités économiques n'ont pas de chevaux en pension, et à l'opposé, près de 10% n'ont pas chevaux en propriété.

14. Nombre d'équidés en propriété	Effectifs	%
0	40	9,5%
De 1 à 2	83	19,7%
De 3 à 5	106	25,2%
6 et plus	192	45,6%
Total	421	100,0%

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

La moyenne extrapolée des équidés en propriété serait de 5,9 équidés.

15. Nombre d'équidés en pension	Effectifs	%
0	245	58,2%
De 1 à 2	39	9,3%
De 3 à 5	35	8,3%
6 et plus	102	24,2%
Total	421	100,0%

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

La moyenne extrapolée des équidés en pension serait de 2,9 équidés.

La moyenne du cheptel équin par unité économique serait de 8,8 équidés, dont 67% en propriété.

Il n'existe pas un registre des propriétaires et/ou des chevaux sauf pour les chevaux référencés au niveau du haras. Les chevaux participant aux courses hippiques ou aux compétitions sportives sont également répertoriés. La compilation des sources n'étant pas faites, et celle-ci ne permettant pas d'être exhaustif, la base de référence est le recensement général agricole.

Le SCEES, service des statistiques du Ministère de l'Agriculture recense les équidés dans les exploitations agricoles ; un certain nombre de propriétaires de chevaux est donc non recensé. Les chevaux en pension de ces propriétaires sont en revanche recensés dans notre décompte des unités économiques. Seuls échappent les chevaux de selle ou poneys à l'unité le plus souvent chez les particuliers.

Moyenne du nombre d'équidés dans l'unité économique	nombre unités économiques	équidés en propriété	équidés en pension	effectif moyen équidés
Eleveurs	245	5,8	1,7	7,5
dont Galop	20	5,6	2,6	8,3
dont Trot	59	5,3	1,0	6,4
dont Selles & Poneys	121	6,4	2,1	8,5
dont Chevaux Lourds	45	4,8	1,0	5,8
Valorisateurs et Utilisateurs	149	4,8	4,9	11,7
dont Galop (*)	9	4,8	5,9	11,6
dont Trot (*)	14	4,8	3,0	8,1
dont Selles & Poneys	126	4,8	5,1	12,1
Autres / Transversaux	27	4,8	2,3	4,1
TOTAL toutes catégories	421	5,4	2,9	8,8
Total Galop	29	5,4	3,7	9,3
Total Trot	73	5,2	1,4	6,7
Total Selles et Poneys	247	5,6	3,7	10,3
Total Chevaux Lourds	45	4,8	1,0	5,8

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

(*) base faible : chiffres peu fiables

Pour extrapoler le nombre total d'unités économiques, les effectifs employés, la surface agricole utilisées ou encore le chiffre d'affaires global de la filière, nous utilisons les différents ratios socioéconomiques ramenés par équidé pour le multiplier par l'effectif estimé des équidés au niveau interrégional.

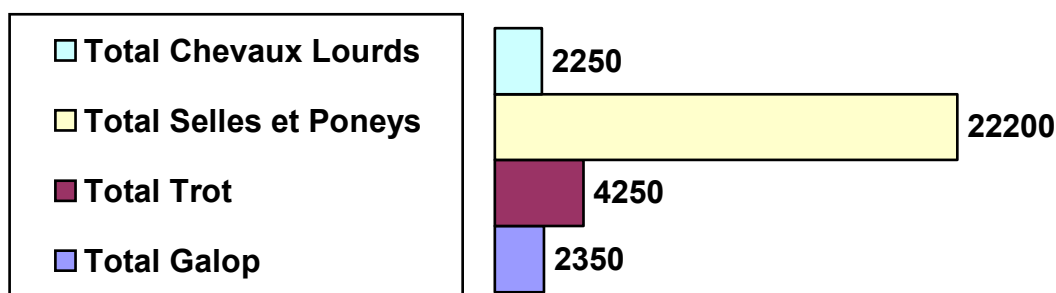
Nous adoptons ici l'estimation du nombre global d'équidés à 32.000 équidés pour l'interrégion

Élevage en exploitation agricole = 25.325 équidés (+26% entre 1989 et 2001).

Estimation cheptel équin total : 32.000 (source SCEES 2002) soit environ 7.000 hors exploitations agricoles chez les particuliers ou les entreprises équestres non agricoles (hors élevages) soit une majoration d'environ 25% des données du recensement.

Pour le RGA, l'exploitation agricole = unité économique à gestion unique ayant au moins 1 ha de SAU ou 1 jument poulinière ou muletière ou 1 étalon pratiquant régulièrement la monte ou 2 chevaux de boucherie ; sont donc hors champs, les particuliers, associations ou entreprises ayant des chevaux sans avoir de jument poulinière ou d'étalon reproducteur, ce qui justifie la majoration de 25%.

Moyenne du nombre d'équidés dans l'unité économique	nombre unités économ.	effectif moyen équidés	Répartition	Extrapolation
Eleveurs	245	7,5	50%	15 900
dont Galop	20	8,3	4%	1 450
dont Trot	59	6,4	10%	3 250
dont Selles & Poneys	121	8,5	28%	8 950
dont Chevaux Lourds	45	5,8	7%	2 250
Valorisateurs et Utilisateurs	149	11,7	47%	15150
dont Galop (*)	9	11,6	3%	900
dont Trot (*)	14	8,1	3%	1 000
dont Selles & Poneys	126	12,1	41%	13 250
Autres / Transversaux	27	4,1	3%	950
TOTAL toutes catégories	421	8,8	100%	32 000
Total Galop	29	9,3	7%	2.350
Total Trot	73	6,7	13%	4 250
Total Selles et Poneys	247	10,3	69%	22 200
Total Chevaux Lourds	45	5,8	7%	2 250



Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003 – Extrapolation de l'effectif des équidés de l'OESC 2002

(*) **Nota bene** : le faible nombre de répondants rend l'extrapolation peu fiable. Il convient de compter près de 2.600 chevaux chez les entraîneurs de chevaux pour les courses de galop, selon le cheptel déclaré par les entraîneurs auprès des sociétés de courses.

3.2.2. Races des équidés présents dans les unités économiques

Les résultats de l'enquête ne permettent pas d'établir une répartition des équidés selon leur race, mais seulement la présence des différentes races dans les catégories d'unités économiques.

16. Races du cheptel équin	Effectifs	%
Non réponse	23	5,5%
Selle Français	205	48,7%
Poneys	153	36,3%
Trot Français	117	27,8%
Anglo-Arabe	67	15,9%
Pur Sang	56	13,3%
Boulonnais	42	10,0%
Poney français de selle	37	8,8%
Arabe	34	8,1%
Trait du Nord	28	6,7%
Autres	88	20,9%
Total / interrogés	421	100,0%

Interrogés: 421 / Répondants: 398 / Réponses: 827. Pourcentages calculés sur la base des interrogés

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

Les répondants (398) ont cité en moyenne 2,09 races (ou espèces).

Les selles français ou les poneys sont très souvent cités car ils constituent la base de l'activité équestre de loisirs ou de sport.

La source la plus fiable de la répartition des chevaux par types de races est finalement le SCEES, sachant bien entendu que différents types peuvent se trouver à une même unité, tout particulièrement au niveau des éleveurs de chevaux de selles et des centres équestres.

Chevaux selles et course : juments poulinières légères : 6.760 (+4%)

autres chevaux légers : 15.200 (+59%)

Chevaux lourds :

juments poulinières lourdes : 1.310 (-21%)

autres chevaux lourds : 1.160 (-40%)

Anes, baudets, mules, bardots : 895 (+72%)

Entre parenthèses, l'évolution entre 1989 et 2001.

source SCEES 2002

3.2.3. Répartition géographique

Répartition des équidés	
Nord	30%
Pas-de-Calais	27%
Nord-Pas-de-Calais	57%
Aisne	15%
Oise	15%
Somme	13%
Picardie	43%
Total	100%

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

La répartition géographique est très proche entre les résultats du RGA et les données de l'enquête, ce qui est justifié par le bon taux de retour au mailing. La Picardie est sous-estimée du fait de la faible participation des écuries de courses de Chantilly.

Répartition par département et par type des équidés en 2001					
	Sang	Lourd	Ane	Total	%
Nord	5 300	750	210	6 260	25%
Pas-de-Calais	6 200	800	250	7 250	28%
Nord-Pas-de-Calais	11 500	1 550	460	13 510	53%
Aisne	3 130	330	130	3 590	14%
Oise	3 350	250	170	3 770	15%
Somme	3 980	340	135	4 455	18%
Picardie	10 460	920	435	11 815	47%
Interrégion	21 960	2 470	895	25 325	100%

Source : SCEES 2002 - RGA

3.3. Infrastructures

3.3.1. Surface agricole utilisée

La surface moyenne agricole de 10,8 hectares est utilisée essentiellement en pacage et pâture, avec sans doute des surfaces cultivées de fourrage ou même de céréales pour un certain nombre de répondants agriculteurs (5% des répondants déclarent plus de 40 ha affectés à l'activité cheval).

19R1. Infrastructures Surface utilisée (en ha)	Effectifs	%
Moins de 5,25	223	61,70%
de 5,25 à moins de 10,25	68	18,80%
de 10,25 à moins de 15,25	18	4,90%
de 15,25 à moins de 20,25	21	5,80%
de 20,25 à moins de 25,25	3	0,80%
de 25,25 à moins de 30,25	4	1,10%
de 30,25 à moins de 35,25	2	0,50%
de 35,25 à moins de 40,25	3	0,80%
40,25 et plus	19	5,20%
Moyenne	10,8	
Sans réponse	60	

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

La proportion de répondant n'ayant pas de surface en propriété est relativement importante et peut constituer un frein pour le développement des structures dans la mesure où l'agriculture est orientée dans la plupart des territoires de l'interrégion en grandes cultures et que la surface toujours en herbe a eu tendance à diminuer toutes les dernières années.

20. Etes-vous propriétaire en totalité ou en partie de la surface utilisée	Effectifs	%
Non réponse	34	-
oui	233	60%
non	154	40%
Total	421	

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

En moyenne, les propriétaires possèdent environ 60% de la surface utilisée.

La surface utilisée par les propriétaires et les non propriétaires est la même en moyenne. Cela signifie que la surface agricole utilisée affectée au cheval est en propriété à peine plus d'un tiers de la surface totale (60% X 60% = 36%).

Si oui, quel % du total de la surface utilisée cela représente-il	Effectifs	%
Non réponse	217	
Moins de 20,5	36	18%
de 20,5 à moins de 40,5	25	12%
de 40,5 à moins de 60,5	34	17%
de 60,5 à moins de 80,5	27	13%
80,5 et plus	82	40%
Total	421	100

La surface agricole utilisée pour les chevaux peut être extrapolée à environ 40.000 hectares sur la base de 3.650 unités économiques.

	SAU par unité économique	SAU / équidés	Extra-polation unités économ.	Extra-polation SAU totale	Répartition SAU affectée au cheval
Eleveurs	12,7	1,7	2 125	27 600	72%
dont Galop	34,2	4,1	175	5 950	15%
dont Trot	13,6	2,1	500	6 950	18%
dont Selles & Poneys	12,1	1,4	1 050	12 700	33%
dont Chevaux Lourds (*)	5,1	0,9	400	2 000	5%
Valorisateurs et Utilisateurs	7,7	1,3	1 300	10 000	26%
dont Galop (*)	15,1	2,6	75	1 200	3%
dont Trot (*)	7,9	1,4	125	950	3%
dont Selles & Poneys	7,2	1,2	1 100	7 850	21%
Autres / Transversaux (*)	3,1	0,5	225	750	2%
TOTAL	10,8	1,6	3 650	38 350	100%
Total Galop	28,1	3,8	250	7 150	19%
Total Trot	12,6	2,0	625	7 900	21%
Total Selles et Poneys	9,7	1,4	2150	20 550	54%
Total Chevaux Lourds	5,1	0,9	400	2 000	5%

(*) nombre de répondants trop faible pour avoir des chiffres statistiquement fiables, les effectifs d'entraîneurs déclarés pour les courses seraient au nombre de 90 dans l'interrégion (Pôle de Chantilly).

Le ratio de base de 10,8 hectares par élevage est à rapprocher des 8,3 hectares issus de l'enquête des Haras Nationaux reprise par l'OESC. L'écart relativement important provient en partie de la surestimation dans le mailing des surfaces agricoles effectivement affectées à l'activité équine, mais aussi du fait que l'enquête des haras est nationale, la moyenne interrégionale devant être légèrement supérieure.

Cette même enquête des Haras donne un nombre moyen de chevaux par élevage qui est proche du ratio issu de l'enquête par mailing de 8,8 équidés.

7,4 chevaux par élevage sur 8,3 ha SAU (*Source : enquête emploi/élevage Haras Nationaux*)

Source : enquête emploi/élevage Haras Nationaux

3.3.2. les investissements d'infrastructure

L'enquête par mailing ne permet de connaître les infrastructures des unités économiques de la filière. L'enquête qualitative donne quelques indications plus précises qui sont présentées dans l'analyse par catégorie en annexe.

Néanmoins, il est intéressant de souligner que près de 40% d'unités n'ont pas fait d'améliorations foncières, du moins récemment, ce qui est relativement élevé.

22. Avez –vous apportez des améliorations foncières (carrières, pistes, etc.)	Effectifs	%
Non réponse	33	7,8%
oui	220	52,3%
non	168	39,9%
Total	421	100,0%

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

23. Si oui, lesquelles	Effectifs	%
Non réponse	212	0
Carrières	135	65%
Manèges	78	37%
Douches équines	67	32%
Rond de longe	64	31%
Pistes	29	14%
Autres	65	31%
Total / interrogés	421	210%

Interrogés: 421 / Répondants: 209 / Réponses: 439. Pourcentages calculés sur la base des interrogés.

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

3.4. Chiffre d'affaires, coûts et résultat

3.4.1. Chiffre d'affaires de la filière interrégionale

Un chiffre d'affaires moyen apparaît de 36.375 euros avec des différences fortes selon les activités, entre les types de chevaux, entre l'élevage et l'utilisation.

Le poids économique de la filière serait d'environ 135 millions euros sur la base de 3.650 unités économiques pour l'interrégion. Cette estimation est sans doute inférieure à la réalité notamment du fait de la faible prise en compte des écuries de courses. En revanche, il convient de ne pas compter le chiffre d'affaires des prestataires puisqu'ils sont déjà inclus en charges par les autres unités économiques. Il faudrait de même retirer les coûts de pension et autres services assurés par les écuries pour le compte des autres unités économiques, de même que les achats de chevaux faites auprès des unités économiques de l'interrégion.

Les sociétés de courses ne sont pas incluses or leur chiffre d'affaires peut être estimé à environ 30 millions d'euros.

Aussi, le chiffre d'affaires global de la filière est certainement entre 100 et 150 millions d'euros. Nous proposons d'adopter le chiffre de 125 millions d'euros qui correspond au chiffre total extrapolé déduction faite des 10 millions déclarés par les prestataires répondants à l'enquête.

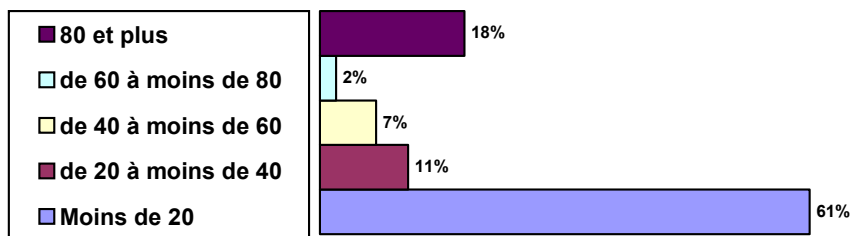
33. Chiffre d'affaires annuel pour les activités équinnes	Effectifs	%
Non réponse	181	43%
- de 4000 ^α	90	21%
de 4000 à 8000 ^α	26	6%
8000 à 15000 ^α	16	4%
de 15000 à 46000 ^α	42	10%
de 46000 à 92000 ^α	25	6%
de 92000 à 152000 ^α	28	7%
de 192000 à 457000 ^α	11	3%
Sup à 457000 ^α	2	0%
Total	421	100%

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

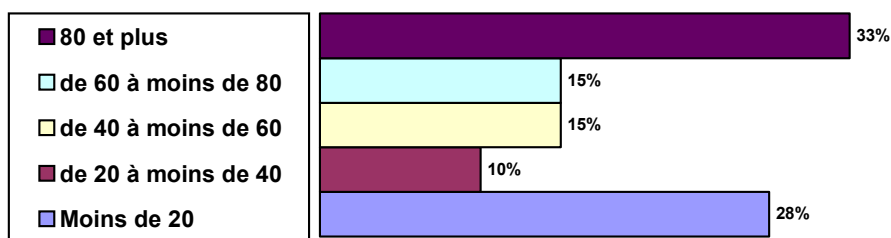
Pour les services, les répondants étant en grande majorité des vétérinaires, nous avons là le chiffre d'affaires lié au cheval et constituant qu'une faible part de l'ensemble des recettes de l'unité économique.

Le fort taux de non-réponse est accentué par le fait que la réponse à la question était d'une part explicitement facultative et, d'autre part, du fait de la réticence des professionnels, surtout éleveurs, à communiquer sur leurs chiffres d'affaires. Notons qu'il leur est difficile d'ailleurs de l'estimer puisqu'il fluctue fortement d'une année sur l'autre selon la performance des ventes.

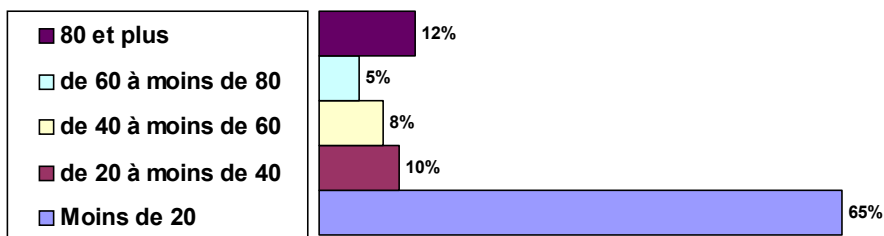
Répartition en % de chiffre d'affaires des ventes d'équidés



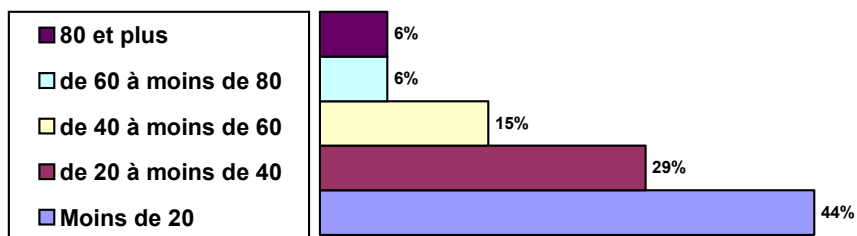
Répartition en % de chiffre d'affaires des ventes de services



Répartition en % de chiffre d'affaires des gains en compétition

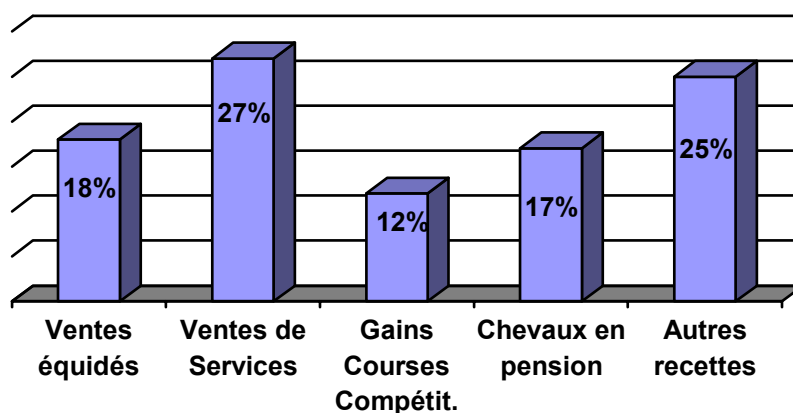


Répartition en % de chiffre d'affaires des pensions



Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

Répartition du chiffre d'affaires selon les types de recettes



Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

Répartition du Chiffre d'affaires					
	Ventes équidés	Ventes de Services	Gains Courses Compétit.	Chevaux en pension	Autres recettes
Eleveurs	23%	20%	13%	14%	30%
dont Galop (*)	18%	22%	24%	11%	25%
dont Trot	24%	13%	24%	13%	25%
dont Selles & Poneys	23%	19%	8%	17%	33%
dont Chevaux Lourds (*)	23%	33%	7%	9%	28%
Valorisateurs et Utilisateurs	11%	36%	12%	21%	19%
dont Galop (*)	10%	14%	32%	35%	8%
dont Trot (*)	15%	24%	31%	24%	6%
dont Selles & Poneys	11%	39%	9%	20%	21%
Autres / Transversaux	7%	39%	7%	24%	24%
TOTAL toutes catégories	18%	27%	12%	17%	25%
Total Galop	16%	19%	26%	18%	20%
Total Trot	23%	15%	25%	15%	22%
Total Selles et Poneys	17%	29%	9%	18%	27%
Total Chevaux Lourds	23%	33%	7%	9%	28%

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

Le chiffre d'affaires global que nous estimons ici à 135 millions d'euros pour l'interrégion se décomposerait donc comme suit :

- ventes d'équidés : environ 24 millions d'euros
- ventes de services : environ 37 millions d'euros
- gains aux courses et compétitions : environ 17 millions d'euros
- chevaux en pension : environ 23 millions d'euros
- autres recettes : environ 34 millions d'euros

3.4.2. La valeur ajoutée et les coûts

Les coûts directs correspondent aux coûts d'alimentation, de soins vétérinaires, de ferrage et de sellerie. S'ajoute pour les éleveurs, le coût de la saillie qui en particulier pour le galop peut-être très élevé. Puis pour les entraîneurs, les coûts d'engagement et de transport pour les compétitions et les courses. Aussi, selon le type de cheval, sa destination, mais aussi la performance souhaitée, puis le fait d'avoir ou non des pâtures en suffisance voire une production céréalière, les coûts peuvent varier considérablement.

29. Coûts directs liés au cheptel équin	Effectifs	%
Non réponse	46	
Moins de 7.500 [⌘]	180	48%
de 7.500 [⌘] à 18.000 [⌘]	112	30%
plus de 18.000 [⌘]	83	22%
Total	421	

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

Une extrapolation donne une moyenne des coûts directs de 10.095 euros par an, ce qui correspondrait à 1.153 euros par équidé par an.

30. Masse salariale dédiée aux activités équinnes par an charges comprises	Effectifs	%
Non réponse	86	20%
0 [⌘]	204	48%
de 0 à 20.000 [⌘]	77	18%
de 20.000 [⌘] à 60.000 [⌘]	30	7%
plus de 60.000 [⌘]	24	6%
Total	421	100%

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

Une extrapolation donne une masse salariale de 11.132 euros en moyenne, ce qui ramené au nombre moyen de salariés de 1,05 donne environ 10.000 euros

par salarié. C'est un peu faible et vraisemblablement sous-estimé, car il peut y avoir confusion entre le salaire net ou brut, et la masse salariale; cela montre néanmoins que les salaires sont faibles, proches du SMIC, conformément aux entretiens réalisés.

Compte tenu des chiffres d'affaires et des coûts directs difficilement compressibles, il apparaît également évident qu'il est impossible matériellement pour la plupart des unités économiques d'embaucher, même si le besoin se faisait sentir.

D'autres charges sont également déclarées par les répondants au questionnaire qui sont extrapolés à quelque 12.470 euros par unité économique. Ces charges varient très fortement selon l'activité.

Moyenne des recettes et charges par unité économique (euros)	Chiffre d'affaires	Coûts directs	Masse salariale	Autres Charges
Eleveurs	19 993	8 322	5 148	8 047
dont Galop (*)	66 786	16 000	16 263	28 432
dont Trot	16 707	10 592	4 947	12 397
dont Selles & Poneys	19 516	7 367	4 859	5 182
dont Chevaux Lourds (*)	4 786	4 500	1 250	986
Valorisateurs et Utilisateurs	64 005	13 834	20 214	20 656
dont Galop (*)	97 571	17 889	42 333	30 150
dont Trot (*)	30 875	13 143	13 458	14 625
dont Selles & Poneys	65 288	13 621	19 384	20 648
Autres / Transversaux	3 2553	5 556	15 306	7 436
TOTAL toutes catégories	36 375	10 095	11 132	12 470
Total Galop	76 340	16 586	24 354	28 965
Total Trot	19 424	11 081	6 580	12 824
Total Selles et Poneys	42 865	10 557	12 269	13 072
Total Chevaux Lourds	4 786	4 500	1 250	986

(*) base faible : chiffres peu fiables

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

En additionnant toutes les charges et en les déduisant du chiffre d'affaires déclaré, on obtient un résultat net d'exploitation calculé de 2.678 euros.

Ce résultat varie également fortement d'une activité à l'autre, et l'indication d'un résultat négatif pour les activités liées aux chevaux pour la course de trot et aux chevaux lourds n'est pas étonnant. Ce calcul du résultat est toutefois fortement faussé par l'imprécision des réponses et les faibles taux de réponse aux questions financières.

Les déclarations des répondants sont d'ailleurs explicites :

32. Estimation du résultat de vos activités équinnes		
	Effectifs	%
Non réponse	39	9%
Déficitaire	161	38%
Proche de zéro	155	37%
Bénéficiaire	66	16%
Total	421	100%

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

Comme l'activité pour de nombreux éleveurs est une activité seconde relevant pour beaucoup de la passion, et comme par ailleurs la vente d'un bon cheval compense plusieurs années de déficit, il est tout à fait cohérent de ne trouver à l'échelon de l'interrégion, toute activité confondue, qu'environ 20% de bénéficiaires contre plus de 40% de déficitaires.

L'analyse des coûts et du chiffre d'affaires par équidé souligne les différences profondes dans les modes d'exploitation des élevages ou des activités équestres.

Moyenne par équidé	Chiffre d'affaires	Coûts directs	Masse salariale	Autres Charges
Eleveurs	2 674	1 113	689	1 076
dont Galop (*)	8 095	1 939	1 971	3 446
dont Trot	2 615	1 658	774	1 940
dont Selles & Poneys	2 295	866	571	609
dont Chevaux Lourds	825	776	216	170
Valorisateurs et Utilisateurs	5 467	1 182	1 726	1 764
dont Galop (*)	8 403	1 541	3 646	2 597
dont Trot (*)	3 808	1 621	1 660	1 804
dont Selles & Poneys	5 389	1 124	1 600	1 704
Autres / Transversaux	7 954	1 357	3 740	1 817
TOTAL	4 153	1 153	1 271	1 424

Total Galop	8 215	1 785	2 621	3 117
Total Trot	2 891	1 649	979	1 909
Total Selles et Poneys	4 143	1 020	1 186	1 263
Total Chevaux Lourds	825	776	216	170

(*) base faible : chiffres peu fiables

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

La comparaison avec d'autres sources fournissant des données financières est délicate. En ce qui concerne les données fiscales, les ratios qui sont fournis montrent des écarts importants avec les résultats de l'enquête. Cela s'explique par le fait que les entreprises présentes dans la base de données fiscales sont de taille importante et donc non représentatives de l'ensemble des unités économiques, le plus souvent de petites tailles.

Moyenne du C.A. HT sur les éleveurs, centres équestres et entraîneurs (381 fiches) = **268.132 euros**

Moyenne de la masse salariale sur les éleveurs, centres équestres et entraîneurs (48 fiches) = **66 833 euros**

Moyenne de l'effectif salarié sur les éleveurs, centres équestres et entraîneurs (69 fiches) = **5,9 salariés** (avec beaucoup de temps partiels)

De ces données, on peut surtout en conclure que les entreprises prises en compte dans la base de données de la DGI sont particulièrement grosses pour le secteur d'activité.

Ratio moyen de la masse salariale sur le C.A. HT pour les éleveurs, centres équestres et entraîneurs est de **25%**. (48 fiches renseignées).

Ratio moyen du C.A. HT par salarié pour les éleveurs, centres équestres et entraîneurs est de **45.072 euros** (69 fiches renseignées).

Comparaison avec les données fiscales de la DGI – bilans 2001

En revanche, l'enquête menée sur l'ensemble des centres équestres de la Somme permet de comparer les ratios fournis pour cette catégorie.

En particulier le chiffre d'affaires moyen d'un centre équestre est calculé à 122.000 euros dans la Somme. Le chiffre issu de l'enquête de 65.000 euros est vraisemblablement trop faible. La Somme comporte aussi quelques grands centres équestres qui « font monter la moyenne ».

3.5. Environnement institutionnel

34. Environnement institutionnel et socioprofessionnel Avez-vous des relations avec :	Effectifs	%
Non réponse	46	11%
Haras Nationaux	323	77%
Association professionnelle	129	31%
FFE ou CRE	123	29%
Chambre d'Agriculture	101	24%
Conseil Général	59	14%
Sociétés Mères	56	13%
Conseil Régionaux	45	11%
Conseil du Cheval	34	8%
D.R.A.F.	26	6%
FIVAL	8	2%
Total / interrogés	421	215%

Interrogés: 396 / Répondants: 351 / Réponses: 848. Pourcentages calculés sur la base des interrogés.

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

Les Haras sont de fait très présents, tant pour les saillies que les compétitions et les qualifications des chevaux. Présence centrale et essentielle pour la filière.

Les associations professionnelles auxquelles il faut joindre la FFE ou le CRE sont relativement souvent cités, mais seulement par 30% des répondants.

La chambre d'agriculture est présente, tout particulièrement pour les agriculteurs-éleveurs.

Les collectivités territoriales sont citées, mais par les communes.

Notons la faible performance du Conseil du Cheval qui est, si l'on peut dire, ignoré.

4. Ressources humaines

4.1. Profil de l'entrepreneur

35R1. Effectif employé : Entrepreneur (s) non salarié (s)	Effectifs	%
Non réponse	245	58%
0	13	3%
1	126	30%
2	32	8%
3	3	1%
4	2	0%
Total	421	100%

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

Les entrepreneurs peuvent être plusieurs pour une même unité économique, et comme ils sont souvent des pluriactifs, même à deux ou trois, le temps passé ne constitue pas pour autant un temps plein.

39. Profil de l'entrepreneur : Age	Effectifs	%
Non réponse	45	11%
Moins de 25ans	10	2%
de 25 à 35 ans	64	15%
de 35 à 45 ans	106	25%
de 45 à 55 ans	104	25%
de 55 à 65 ans	66	16%
Plus de 65 ans	26	6%
Total	421	100%

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

La moyenne d'âge de l'entrepreneur est de 46 ans, ce qui est relativement élevé, mais correspond à l'âge moyen que l'on retrouve généralement parmi les artisans ou les agriculteurs.

Le nombre de retraités est moins important qu'il est couramment dit.

L'activité équine est néanmoins souvent une histoire familiale et les enfants et les parents travaillent assez souvent ensemble.

40. Profil de l'entrepreneur : Qualification (diplôme et/ou niveau)	Effectifs	%
Non réponse	89	21%
BEP	71	17%
BAC	77	18%
BAC +2	86	20%
BAC + 4	25	6%
Supérieur à BAC + 4	73	17%
Total	421	100%

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

Le niveau de qualification qui est plutôt rarement dans le domaine du cheval, est relativement élevé puisque plus de la moitié des entrepreneurs répondants auraient un niveau Bac+2 et plus.

4.2. Effectifs employés

4.2.1. Effectif salarié

Le nombre de 'non réponses' très important cache en fait le fait que nombre d'unités économiques n'ont pas de salariés.

36R1. Effectif employé Salariés	Effectifs	%
0	281	67%
Moins de 1	15	4%
de 1 à moins de 2	51	12%
de 2 à moins de 3	24	6%
de 3 à moins de 4	23	5%
de 4 à moins de 5	13	3%
5 et plus	14	3%
Total	421	100%

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

La moyenne d'effectif salarié est de 1,05 salarié par unité économique. Comme présentée ci-dessous pour les ratios économiques, la moyenne est différente selon les activités.

Nota bene : L'effectif salarié moyen est certainement sous-estimé, car certains répondants se sont abstenus de déclarés leur effectif salarié ont du être assimilé comme des unités économiques n'employant pas de personnel salarié. Pour plus de clarté et compte tenu de la cohérence des résultats avec les données connues par

ailleurs, il nous paraît préférable de retenir cette estimation de l'effectif salarié, sachant qu'il est vraisemblablement sous-estimé.

L'âge des salariés

41. Profil des employés salariés : Age moyen	Effectifs	%	
Non réponse	269	64%	-
Moins de 25ans	35	8%	23%
de 25 à 35 ans	67	16%	44%
de 35 à 45 ans	33	8%	22%
de 45 à 55 ans	14	3%	9%
de 55 à 65 ans	3	1%	2%
Plus de 65 ans	0	0%	0%
Total	421	100%	

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

L'âge moyen des salariés calculé à 32 ans est relativement jeune comparé à celui des entrepreneurs. Deux tiers des salariés ont moins de 35 ans. Un certain nombre de salariés font carrière dans la profession, restant éventuellement toute leur vie chez un même éleveur ou entraîneur. Un nombre plus important n'y reste en revanche que quelques années, pour éventuellement s'installer à leur compte, mais le plus souvent pour une tout autre activité selon les propos des personnes rencontrées en entretien.

La répartition homme/femme

La moyenne du nombre de femmes salariées est de 0,44 par unité économique et de 0,58 homme salarié. Le total de 1,03 personne salarié est proche de l'effectif en ETP, mais n'est pas équivalent, car ce sont des moyennes issues de questions différentes.

Les deux effectifs hommes/femmes montrent surtout le caractère sexué de certaines activités. Globalement les hommes occupent 57% des emplois contre 43% pour les femmes. Comme le montrent les tableaux de ratios ci-après, dans certaines activités la présence des hommes est plus forte (les activités de trot et galop) et d'autres où c'est l'inverse (les centres équestres).

La qualification professionnelle des salariés

En ce qui concerne les qualifications, le profil est inversé comparé à celui des entrepreneurs. **Plus de 72,8% ont au plus le niveau BAC.**

Dans les entretiens qualitatifs les appréciations des employeurs ont montré que nombreux de salariés étaient sans qualification et qu'en tout état de cause, sauf les

jeunes entrés par l'apprentissage ou les stages, les salariés n'avaient aucune formation spécifique à l'activité du cheval.

44. Profil des salariés : qualification (diplôme et/ou niveau)	Effectifs	%	
Non réponse	278	66%	-
BEP	59	14%	41%
BAC	43	10%	30%
BAC +2	35	8%	24%
BAC + 4	2	0%	1%
Supérieur à BAC + 4	4	1%	3%
Total	421	100%	-

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

4.2.2. La main d'œuvre familiale et bénévole

De nombreuses unités économiques n'ont pas de main d'œuvre salariée, mais en revanche **la famille participe souvent aux travaux** (conjoint, parents, enfants).

37. Effectif employé : Main d'œuvre familiale	Effectifs	%
Non réponse	88	21%
oui	227	54%
non	106	25%
Total	421	100%

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

La **main d'œuvre bénévole** est une réalité courante tant l'activité équine intéresse en particulier les jeunes, et il est courant que des voisins ou des amis viennent donner un coup de main. Le travail bénévole peut être organisé et déclaré comme tel dans les structures d'accueil du public telles que les centres équestres où le système de participation aux travaux peut être systématisé, sans parler des associations où c'est la règle.

Le stage pour les jeunes scolaires peut concerner toutes les structures.

Les réponses à cette question concerne certainement surtout les déclarants ayant une main d'œuvre effective non rémunérée, sans pour autant l'on puisse traduire cette main d'œuvre en équivalent temps plein salarié.

38R1. Main d'œuvre non rémunérée (stagiaires, bénévoles,...)	Effectifs	%
	Effectifs	%
0	297	71%
Moins de 1	7	2%
de 1 à moins de 2	65	15%
de 2 à moins de 3	37	9%
3 et plus	15	4%
Total	421	100%

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

4.3. Ratios socio-économiques

Ces ratios sont calculés sur la base des réponses à l'enquête. Compte tenu du nombre relativement important des réponses, les résultats globaux sont certainement assez fiables. En revanche, il faut prendre avec prudence les données obtenues par catégorie.

Moyenne des effectifs employés	nombre u.e.	Entrepreneurs	Salariés ETP	Eff. sal. Hommes	Eff. sal. Femmes	Effectif Salarié
Eleveurs	245	1,1	1,65	1,30	0,96	2,26
dont Galop	20	1,2	2,00	2,14	1,00	3,14
dont Trot	59	1,1	1,14	1,00	0,00	1,00
dont Selles & Poneys	121	1,1	1,84	1,42	1,15	2,57
dont Chevaux Lourds	45	1,1	1,63	1,00	1,67	2,67
Valorisateurs – Utilisateurs	149	1,2	3,59	2,24	1,97	4,21
dont Galop (*)	9	1,2	12,00	11,17	2,00	13,17
dont Trot (*)	14	1,3	1,17	0,86	0,60	1,46
dont Selles & Poneys	126	1,2	3,26	1,76	2,12	3,88
Autres / Transversaux	27	1,6	4,43	3,00	2,47	5,47
TOTAL toutes catégories	421	1,2	2,51	1,74	1,41	3,16
Total Galop	29	1,2	5,10	4,94	1,31	6,25
Total Trot	73	1,1	1,15	0,97	0,12	1,09
Total Selles et Poneys	247	1,1	2,56	1,59	1,64	3,24
Total Chevaux Lourds	45	1,1	1,63	1,00	1,67	2,67

(*) base faible : chiffres peu fiables

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

	nombre unités économ.	Effectif Employés (**)	C.A. / Effectif Employé	Effectif Equidés	Equidés/ Emploi	C.A. / équadé
Eleveurs	245	1,4	14 126	7,5	5,3	2 674
dont Galop (*)	20	1,8	37 103	8,3	4,6	8 095
dont Trot	59	1,2	13 694	6,4	5,2	2 615
dont Selles & Poneys	121	1,5	13 367	8,5	5,8	2 295
dont Chevaux Lourds	45	1,4	3 468	5,8	4,2	825
Valorisateurs et Utilisateurs	149	3,2	19 782	11,7	3,6	5 467
dont Galop (*)	9	9,2	10 606	11,6	1,3	8 403
dont Trot (*)	14	1,8	17 249	8,1	4,5	3 808
dont Selles & Poneys	126	3,0	21 983	12,1	4,1	5 389
Autres / Transversaux	27	3,9	8 455	4,1	1,1	7 954
TOTAL toutes catégories	421	2,2	16 418	8,8	4,0	4 153
Total Galop	29	4,1	18 635	9,3	2,3	8 215
Total Trot	73	1,3	14 612	6,7	5,1	2 891
Total Selles et Poneys	247	2,2	19 220	10,3	4,6	4 143
Total Chevaux Lourds	45	1,4	3 468	5,8	4,2	825

(*) base faible : chiffres peu fiables

(**) Effectif Employé = Effectif Entrepreneurs + Effectif Salariné (en ETP)

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

Le calcul de l'effectif est délicat sachant l'importance du travail fournie par les entrepreneurs qui bien que pluriactifs consacrent beaucoup de leur temps aux chevaux, mais aussi le temps donné par la famille ou les bénévoles.

Nous faisons l'hypothèse que le nombre d'entrepreneurs déclarés par les répondants correspond à autant d'ETP compte tenu du travail par le cercle entrepreneur-famille et que l'effectif salarié déclaré dans l'enquête correspond effectivement à des ETP comme spécifié dans la question.

L'extrapolation du volume de l'emploi généré par la filière (sur la base de 32.000 chevaux) au niveau interrégional donne environ 8.100 emplois correspondant à 4.250 ETP entrepreneurs et 3.850 salariés.

Estimations des Emplois au niveau interrégional	Total emplois	Total salariés	Total Entrepreneurs
Eleveurs	3 000	700	2 300
dont Galop	300	100	200
dont Trot	625	75	550
dont Selles & Poneys	1525	400	1125
dont Chevaux Lourds	550	125	425
Valorisateurs et Utilisateurs	4 175	2 600	1 575
dont Galop (*)	725	625	100
dont Trot (*)	200	50	150
dont Selles & Poneys	3250	1 925	1325
Autres / Transversaux (**)	925	550	375
TOTAL toutes catégories	8.100	3 850	4 250
Total Galop	1 025	725	300
Total Trot	825	125	700
Total Selles et Poneys	4 775	2 325	2 450
Total Chevaux Lourds	550	125	425

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

(*) base faible, données peu fiables qui sous-estiment l'effectif salarié dans les écuries de courses ; les effectifs salariés auprès des entraîneurs déclarés pour les courses s'élèveraient à quelques 860 (sur le pôle de Chantilly essentiellement) pour le galop et 100 pour le trot (mieux répartie dans la région).

(**) sous-estimation du nombre d'emplois salariés dans les activités peu interrogées comme le commerce de chevaux, d'aliments ou de fournitures diverses.

L'emploi salarié est proportionnellement très fort pour l'activité Galop. En poids absolu, l'emploi se trouve néanmoins majoritairement (60%) dans l'activité Selles et Poneys, et tout particulièrement au niveau des centres équestres. Les emplois salariés des activités de services (transversaux) sont estimés ici à 550, ce qui est certainement sous-estimé. En particulier les emplois liés aux activités aux

hippodromes ne sont pas intégrés. De même, les emplois liés à l'alimentation, au commerce des chevaux et aux transports sont très largement sous-estimés.

L'effectif total des personnes employées dans la filière peut donc être estimé entre 8.000 et 9.000 personnes, dont près de 4.000 salariés.

Par ailleurs, l'OESC a fourni des ratios permettant de calculer l'emploi au niveau de l'élevage.

1 ETP équivalent temps plein pour 12 chevaux galop, 14 trotteurs, 26 chevaux de selle, 28 poneys ou 20 chevaux de trait
--

(source OESC 2002)

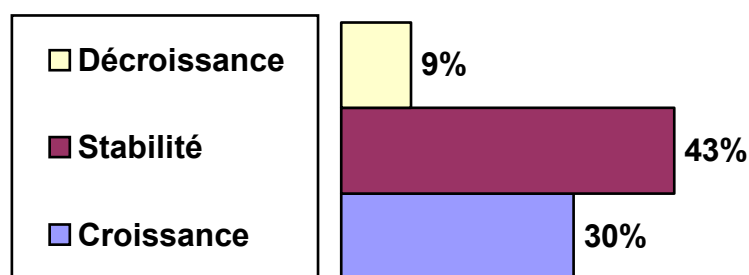
Un rapide calcul sur la base du cheptel équin de l'interrégion donne un effectif salarié d'environ 700 ETP (pour 32.000 chevaux). Cela correspondrait grosso modo à notre estimation des effectifs salariés pour l'élevage, mais ne prend pas en compte le temps passé par les entrepreneurs (et leurs proches).

5. Prospective

5.1. Evolution prévisible à court et moyen terme

Les acteurs voient l'évolution de l'activité de la filière à la hausse. Le différentiel entre les prévisions à la croissance ou à la décroissance est relativement élevé, plus de 20% des répondants, score que l'on retrouve dans les secteurs d'activité globalement en croissance.

45. Comment voyez-vous l'évolution à court et moyen terme de l'activité de la filière cheval.	Effectifs	%
Non réponse	10	2%
Croissance	148	35%
Stabilité	154	37%
Décroissance	58	14%
Ne sait pas	51	12%
Total	421	100%



Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

Les trois facteurs d'évolution principalement cités sont concourants et liés : l'accès à l'activité cheval de plus en plus ouverte à l'ensemble de la population, aux urbains en particulier dans des activités de loisirs ou de sport.

Viennent ensuite une série de facteurs d'évolution particulièrement intéressants, car ils sont du ressort direct des entrepreneurs et des organisations professionnelles : le développement de la qualité des activités, tant de l'élevage que des activités équestres ou hippiques, l'amélioration de la génétique, la création de nouvelles compétences.

Le développement des activités sportives est un facteur qui dépend également en partie des acteurs de la filière, tout en étant lié au premier facteur, l'augmentation des activités de loisirs et de sports.

La loi sur la ruralité et la décentralisation est citée en dernier. Cela montre que les entrepreneurs de la filière comptent d'abord sur eux-mêmes. Cela montre également que la plupart sont peu en liaison avec les instances professionnelles qui sont chargées de gérer les incidences des politiques nationales et régionales et éventuellement d'agir pour le compte de tous.

46. En fonction de la réponse précédente, citez les facteurs d'évolution qui vous semblent importants	Effectifs	%
Non réponse	50	12%
Augmentation des activités loisirs et sportives	225	53%
Démocratisation du cheval	151	36%
Retour des citoyens à la Nature	148	35%
Qualité	115	27%
Sports	106	25%
Amélioration de la génétique	98	23%
Création de nouvelles compétences	67	16%
Autres	60	14%
Loi sur la Ruralité	54	13%
Loi sur la Décentralisation	25	6%
Total / interrogés	421	261%

Interrogés: 421 / Répondants: 371 / Réponses: 1049. Pourcentages calculés sur la base des interrogés.

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

L'âge peut influencer sur le choix de quelques facteurs d'évolution seulement :

- les facteurs législatifs sont plus ressentis par les plus âgés
- l'amélioration de la génétique plus souhaitée par les plus âgés que les plus jeunes
- le retour des citoyens à la Nature ou la démocratisation du cheval plus souvent cités par les jeunes que les plus âgés
- le développement du sport équestre plus attendu par les âges moyens.

5.2. Projets des unités économiques de la filière

48. Evolution prévisible à court et moyen terme de l'entreprise	Effectifs	%
Non réponse	21	5%
Croissance	128	30%
Stabilité	183	43%
Décroissance	37	9%
Ne sait pas	52	12%
Total	421	100%

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

L'évolution pour les unités économiques est appréciée de façon quasi identique à celle de la filière. En général les entreprises sont plus optimistes pour elles-mêmes que pour la filière. signifie certainement que les entrepreneurs sont assez attentistes, conscients que l'évolution est plutôt en croissance, qu'ils en bénéficieront peut-être au niveau de leur propre activité, mais pas de façon certaine, sans qu'il y ait vraiment de projet particulier en prévision.

49. Incidences sur le cheptel équin	Effectifs	%
Non réponse	26	6%
ne sait pas	153	36%
4 équidés de + ou davantage	66	16%
3 équidés de +	44	10%
2 équidés de +	38	9%
1 équidé de +	10	2%
Sans changement	38	9%
1 équidé de -	13	3%
2 équidés de -	11	3%
3 équidés de -	7	2%
4 équidés de - ou davantage	15	4%
Total	421	100%

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

La croissance de l'activité se traduirait globalement par une augmentation du cheptel dans plus de 31% des répondants.

Le différentiel entre les équidés en plus ou en moins, est de plus de 20%.

Une simple extrapolation sur la base du cheptel estimé de 32.000 équidés donne une prévision d'augmentation d'environ 2.400 équidés.

50. incidence sur le nombre de salarié(e)s	Effectifs	%
Non réponse	84	20%
Sans changement	239	57%
ne sait pas	44	10%
1 salarié de +	34	8%
2 – salariés de +	5	1%
3 salariés de +	0	0%
4 salariés de + ou davantage	1	0%
1 salarié de -	12	3%
2 salariés de -	1	0%
3 salariés de -	1	0%
4 salariés de – ou davantage	0	0%
Total	421	100%

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

De même, l'incidence sur l'emploi serait à la hausse.

L'extrapolation des prévisions à la hausse ou à la baisse, sur la base de l'hypothèse de 3.850 salariés au niveau interrégional (voir ci-dessus les données sur l'effectif salarié), donne une **création nette d'environ 350 emplois**.

51. Uniquement, si vous pensez que votre cheptel va augmenter, quelle nature de l'augmentation du cheptel équin prévoyez-vous?	Effectifs	%
Non réponse	181	43%
Trotteur	43	10%
Galopeur	27	6%
Sports	70	17%
Trait	33	8%
Selle	70	17%
Attelage	33	8%
Poneys	58	14%
Anes et autres	13	3%
Jument	65	15%
Etalon	10	2%
Ne sait pas	12	3%
Total / interrogés	421	103%

Interrogés: 421 / Répondants: 240 / Réponses: 434. Pourcentages calculés sur la base des interrogés.

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

Les réponses Jument et Etalon correspondent aux différents types de chevaux. Ce sont surtout des réponses d'éleveurs.

Pour ce qui est types de chevaux, il semble cohérent de voir les chevaux de selles, de sports et les poneys cités en premier. Le score des chevaux lourds (traits et attelages) est assez remarquable, supérieur au galop.

Comparés à la répartition dans le cheptel actuel, on peut constater le fort développement des poneys et des chevaux d'attelage, et vraisemblablement les chevaux de sport au détriment des chevaux de selles. Les activités 'parents pauvres' de la profession semblent finalement particulièrement dynamiques.

5.3. Attentes et besoins

52. Besoins exprimés	Effectifs	%
Non réponse	80	
Aide à la commercialisation	131	38%
Réformes de la fiscalité	129	38%
Amélioration des infrastructures existantes	117	34%
Financements	113	33%
Aide à la communication	88	26%
Construction de nouv. infrastructures	82	24%
Amélioration génétique	71	21%
Professionalisation (ex. diplôme pour déboureur de chevaux,...)	68	20%
Aide à l'établissement de nouveaux contacts (autres régions, étranger)	52	15%
Formation du chef d'entreprise	42	12%
Formation des salariés	38	11%
Formation des bénévoles	38	11%
Total / interrogés	421	284%

Interrogés: 421 / Répondants: 341 / Réponses: 969. Pourcentages calculés sur la base des interrogés.

Source : CIC / POLLEN Conseil enquête 2003

Les citations sont nombreuses (2,84 par répondants) et le taux de réponse est relativement élevé.

Il est remarquable que la **première attente** soit en matière de **commercialisation** : même si l'activité semble le plus souvent une affaire de passion de l'entrepreneur, le souci de rentabiliser est présent, et il y a un besoin d'aide fortement souhaité. En lien avec cette première attente, le besoin d'aide à la communication et l'aide à l'établissement de nouveaux contacts sont également fortement cités.

La deuxième attente est souvent citée dans les entretiens qualitatifs : que le système fiscal (et social) soit plus favorable, pour exploiter, pour vendre, pour investir.

L'amélioration des structures, l'investissement et la construction de nouvelles infrastructures viennent ensuite fortement sous trois attentes/besoins.

La formation vient en dernier de la liste, mais de façon égale entre la formation des entrepreneurs, des salariés et des bénévoles. C'est un besoin assez global de formation, mais qui dans la pratique ne peut néanmoins être aisément mis en œuvre conjointement, compte des types différents de bénéficiaires.

Les besoins exprimés sont différents selon le type d'activité.

Pour les **éleveurs de chevaux pour les courses de galop**, les besoins exprimés concernent avant tout l'amélioration des infrastructures et génétique viennent ensuite des besoins plus financiers (réforme de la fiscalité et financement).

Les **éleveurs de chevaux pour les courses de trot** sont concernés également principalement par l'amélioration génétique, la réforme de la fiscalité et les financements. Mais avant l'amélioration des infrastructures ou la professionnalisation, vient un besoin d'aide à la commercialisation.

Pour les **éleveurs de chevaux de selles et de poneys**, le premier besoin largement cité (50% des répondants) est l'aide à la commercialisation. La réforme de la fiscalité vient en second, mais presque autant, sont cités l'aide à la communication (proche de la commercialisation) et des besoins d'amélioration des infrastructures, des financements et des constructions de nouvelles structures. L'amélioration génétique vient après.

Les **éleveurs-utilisateurs de chevaux lourds** mettent en avant la communication, l'amélioration génétique et l'aide à la commercialisation.

Les **entraîneurs de chevaux pour les courses de galop** mettent en avant la réforme de la fiscalité, mais aussi la formation des salariés.

Les **entraîneurs de chevaux pour les courses de trot** citent également en premier la réforme de la fiscalité, mais également des besoins de financements et d'aide à la commercialisation.

Pour les **centres équestres**, la première préoccupation est l'amélioration des infrastructures existantes et des financements. La réforme de la fiscalité vient ensuite, suivie par la construction de nouvelles infrastructures. L'aide à la communication et l'aide à la commercialisation sont également citées fortement (respectivement 24% et 21% des répondants). Les centres équestres ont exprimé beaucoup de besoins variés.